

les. Il y a deux manières d'y arriver. L'une consiste à amener les capitalistes américains à établir des industries au Canada et l'autre à prendre les produits du Canada et de les expédier de l'autre côté de la frontière pour le développement des Etats-Unis.

Nous pouvons forcer nos voisins à venir ici avec leurs capitaux et leurs talents, pour exploiter nos richesses sur notre propre sol. Ce qui nous vaut cela, c'est le droit que nous avons affirmé, aujourd'hui, d'imposer des droits d'exportation, le droit de faire notre propre tarif, et d'accorder des traitements de faveur aux autres pays.

Ainsi, tout en conservant d'excellentes relations d'amitié avec Washington, maintenons fermement une politique qui obligera nos voisins à compter avec nous, qui les obligera à venir s'établir dans notre pays et contribuer au développement de nos ressources. Nous ne devons plus leur permettre de s'emparer de nos marchés ni d'utiliser nos ressources à leur propre avantage. Si nous persistons dans cette voie, un jour, peut-être, les Américains viendront nous proposer la réciprocité. Ils viendront peut-être nous dire: nous avons besoin de vos produits agricoles et nous sommes prêts à abolir les droits qui frappent vos marchandises.

Si jamais les Américains se décident à faire cette démarche, ce sera parce que le Canada aura maintenu fermement sa politique nationale, et son autonomie commerciale. Dans notre désir de mériter les paroles louangeuses des Etats-Unis, gardons-nous bien de compromettre l'établissement que je crois prochain d'un régime de préférence commerciale entre toutes les parties de l'empire. Je suis convaincu que le Canada, dans sa situation, a plus à gagner dans le présent et dans l'avenir dans des relations commerciales plus intimes avec la mère patrie et les autres possessions britanniques que dans des relations plus faciles avec les Etats-Unis.

Tout ce que nous parviendrons à obtenir des Etats-Unis ne sera que le résultat de représailles—j'emploie le mot à regret, mais c'est le seul qui s'applique à la situation. Si les Américains ont fini par entendre raison, c'est que nous avons en mains les armes nécessaires pour user de représailles. Mais entre le Canada et la mère patrie, de même qu'entre le Canada et les colonies sœurs il existe un sentiment amical et la conscience que nous sommes unis les uns aux autres par les nécessités d'une commune défense.

Dans tous les traités que nous pourrions conclure, nous devons prendre bien garde de nuire, d'une façon ou d'une autre à nos chances en vue d'un plus grand commerce réciproque dans les limites de l'empire. Le seul motif qui a engagé les Américains à entamer des négociations avec le Canada

n'était pas seulement la crainte d'encourir la défaveur du Canada ou le danger du parti républicain en imposant le tarif maximum contre notre pays, mais la crainte que partageait toute la population de la république voisine de voir se réunir tout l'empire britannique quant à ce qui concerne le commerce; voilà ce que voulaient empêcher à tout prix nos voisins.

Nous ne devons donc pas craindre, pour le présent, que les Américains prennent l'attitude qu'ils ont tenté de suivre à notre égard en refusant de traiter avec nous, alors qu'ils ont ignoré nos demandes en nous disant de nous occuper de nos propres affaires. Les Etats-Unis s'aperçoivent que le Canada a revendiqué son tarif et que notre pays s'est rallié à l'empire, en vue du développement d'une politique préférentielle et interimpériale. Puisqu'il en est ainsi, j'estime que l'attitude du Canada est superbe. Il ne s'agit plus de reddition, d'abandon de nos droits. Nous en sommes simplement arrivés au point de nous rallier étroitement, non pas séparément, mais étroitement à la politique qui consiste à développer les ressources naturelles de notre pays, à conserver à nos ouvriers tout l'ouvrage qui s'exécute en ce pays; à garder la matière première qu'on trouve au Canada pour l'utiliser par la fabrication, et à ne pas craindre, si un autre pays ne veut pas nous traiter avec équité, de lui appliquer la loi du talion. Œil pour œil, dent pour dent, c'est encore là une bonne loi quand il s'agit de tarif. Cette loi a été efficace dans le passé, comme elle l'est aujourd'hui et comme elle le sera toujours. A mon sens, le résultat précis des négociations qui viennent de se terminer, c'est que le Canada a revendiqué la position qu'il doit occuper, non seulement au point de vue du territoire, mais encore à celui de l'intégrité de son tarif. Il a démontré qu'il pouvait prendre soin de lui-même et se joindre à l'empire et à toutes les autres parties de ce dernier pour rendre cet empire plus grand et plus puissant. Le Canada a démontré que le seul moyen d'atteindre la grandeur nationale, la grandeur de l'empire, est d'obliger les autres peuples à respecter cette grandeur, c'est l'adoption d'une politique tarifaire dont l'application forcerait les autres peuples à reconnaître la magnitude de l'empire. Quoi qu'il en soit, ce que le Gouvernement accomplit aujourd'hui en soulevant cette guerre de tarif, n'est utile à aucun des deux pays intéressés, mais il n'en a pas moins le mérite qui lui appartient.

Notre peuple serait prêt à dire aujourd'hui que la politique nationale qu'il a adoptée, il y a quelques années déjà, avec tant de crainte et d'effroi, se trouve démontrée actuellement par ses résultats heureux parce qu'elle a servi à édifier la